

OCTOBRE 2026 | N°19

LES INFOS *de l'interco*

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES GORGES DE L'ARDÈCHE

BALAZUC
BESSAS
CHAUZON
GROSPIERRES
LABASTIDE-DE-VIRAC
LABEAUME
LAGORCE
LANAS
ORGNAC-L'AVEN
PRADONS
ROCHECOLOMBE
RUOMS
SAINT-ALBAN-AURIOLLES
SAINT-REMÈZE
SALAVAS
SAMPZON
SAINT-MAURICE-D'ARDECHE
VAGNAS
VALLON PONT D'ARC
VOGÜÉ

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO

Tourisme

L'ATOUT NATURE

P.6

Culture

UN NOUVEL ÉLAN
POUR CINÉ 7

P.7

Institution

SAINT-REMÈZE CHANGE
DE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

P.8



SOMMAIRE

Actualités 3



Retour en images 4 | 5



Décryptages 6 | 9



Territoire 10 | 11



Agenda 12



Directeur de publication : Luc Pichon
Rédaction : Alicia Agu et Sarah Burleraux, service communication. Olivier Bertrand.
Crédits photos : photos Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, sauf mention contraire
Création maquette : Irène Chauvel
Mise en page et impression : Graphot
 Imprimé à 11 000 exemplaires

L'ÉDITO

Cet été, l'Ardèche a vécu ce que l'on redoutait depuis des années. Le printemps puis l'été se sont révélés exceptionnellement secs, ponctués de plusieurs épisodes de canicule. Ces événements dessinent le climat de demain et nous obligent à agir dès maintenant.

Ce constat donne tout son sens aux choix de la communauté de communes. Dans le domaine des mobilités avec la création d'un service d'autostop organisé, la construction d'un réseau d'aires de covoiturage, l'élaboration d'une nouvelle offre de transport à la demande ou encore des ateliers pour l'électrification de vélos. Réduire la place de la voiture individuelle, c'est agir sur nos émissions comme sur notre quotidien. Mieux trier et réduire nos déchets participe du même effort.



En récoltant et valorisant plus de 23 tonnes de biodéchets auprès de restaurants du territoire, c'est autant de matière en moins à transporter vers la vallée du Rhône et à traiter. Soutenir l'activité agricole, c'est préserver des paysages et une alimentation de proximité. C'est

également nous protéger contre la menace des incendies.

Aider à la rénovation thermique des logements, c'est apporter à chacun, notamment les plus fragiles, un meilleur confort été comme hiver, tout en allégeant les factures.

Aucune de ces politiques n'est spectaculaire, toutes sont utiles. Elles ne règlent pas tout, mais réduisent notre vulnérabilité. Elles construisent, jour après jour, un territoire plus sobre, plus solidaire et mieux armé face aux étés à venir. Poursuivons ensemble.

Le président, Luc Pichon

Bulletin d'informations

édité par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
 16 rue des Abeilles

07150 VALLON PONT D'ARC

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
 vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Tél. : 04 75 37 61 13 | info@cc-gorgesardeche.fr | www.cc-gorgesardeche.fr | 

ACTUALITÉS



Culture

UN PROGRAMME MORTEL !



Visite commentée du cimetière de Lanas, 20 septembre 2026

Et si parler de la mort permettait aussi de mieux comprendre la vie ? Depuis septembre, la compagnie ardéchoise Le Ressort invite les habitants à questionner notre rapport à la mort à travers le parcours artistique et culturel "sur les traces de nos morts". Après une marche ponctuée de lectures et témoignages et une visite de cimetière, de nouveaux rendez-vous attendent les habitants. Jusqu'au 11 décembre, spectacles, cinéma, conférences et temps d'échanges se succèdent, dans des formats souvent surprenants : du spectacle gourmand à la création radiophonique, de la poésie à l'humour, chacun est invité à explorer à sa manière un sujet intime et universel !



Infos et programme complet ici :

www.cc-gorgesardeche.fr/traces-des-morts



L'aire de covoiturage de Ruoms



Covoiturage

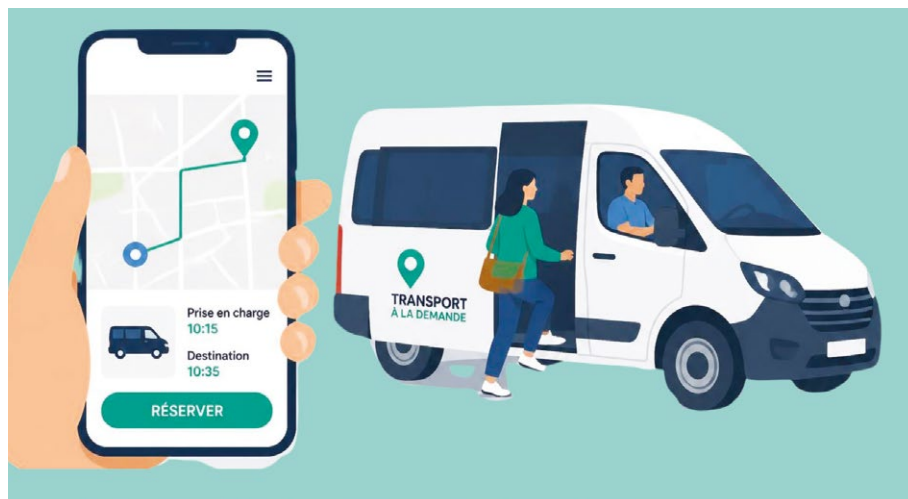
TROIS NOUVELLES AIRES

Après l'aire de covoiturage réalisée place de la Petite Vitesse à Ruoms en 2024, trois nouvelles aires sont aménagées à Balazuc, Rochecolombe et Saint-Maurice-d'Ardèche. Situées à proximité de la route départementale et arborées, elles sont équipées d'un arrêt Rézo Pouce (autostop), de box et d'arceaux à vélos pour combiner l'utilisation avec d'autres modes de déplacement. Ces aménagements bénéficient d'une aide financière de l'Etat et de la Région.



Mobilité

TRANSPORT À LA DEMANDE : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



La communauté de communes souhaite développer le transport à la demande (TAD) ; un service de transport collectif qui fonctionne sur des circuits et horaires définis à l'avance, avec une réservation préalable des trajets. Aller au marché, faire des courses, travailler, vous rendre chez le médecin, à l'école, à une activité ou rejoindre un autre moyen de transport ? Faites-nous part de vos besoins en répondant à notre enquête avant le 1^{er} novembre et contribuez à construire un service adapté à notre territoire.



Flachez ce QR code pour répondre au questionnaire
ou version papier dans votre mairie :

+ d'infos sur cc-gorgesardeche.fr/velo-electrique



RETOUR EN IMAGES



Enfance/jeunesse UN ÉTÉ EN MODE MINI-CAMP

Cet été, les enfants et ados des accueils de loisirs du centre social et culturel ont pris le grand air ! Cinq mini-camps ont été organisés en Ardèche, Lozère et Haute-Savoie pour leur plus grand bonheur. Au programme : rivière, rando, vélo, voile, paddle, grimpe d'arbres et canyoning... bref un grand nombre d'activités 100% nature !



Pont d'Arc

DANS LES COULISSES DE CET ÉTÉ

Tout l'été, la communauté de communes s'est mobilisée au Pont d'Arc : navette gratuite 7j/7, entretien du site, information, prévention et sensibilisation des visiteurs. Retour en images sur les équipes qui œuvrent chaque jour pour préserver ce site d'exception et accueillir les visiteurs.



RETOUR EN IMAGES



Evènement partenaire **ALUNA : ÉDITION RECORD**

En programmant Gims, Christophe Maé, M. Pokora et de nombreux autres artistes, l'Aluna Festival 2026 signe une édition historique avec 74 000 billets vendus. Le précédent record datait de 2016 avec 66 000 entrées. Et pour la première fois, le jeudi s'est joué à guichets fermés.



Relais petite enfance **DES ACTIVITÉS EN PAGAILLE !**

Avant l'été, les tout-petits sont partis à la rencontre des fermes locales avec les visites d'un éleveur et de ses brebis à Lagorce, et d'un producteur de fraises à Saint-Alban-Auriolles. Cet été, 3 temps collectifs avec l'Espace Itinérant Parents-Enfants ont eu lieu autour d'activités en plein air sur le thème de l'eau.



Tourisme
L'ATOUT NATURE

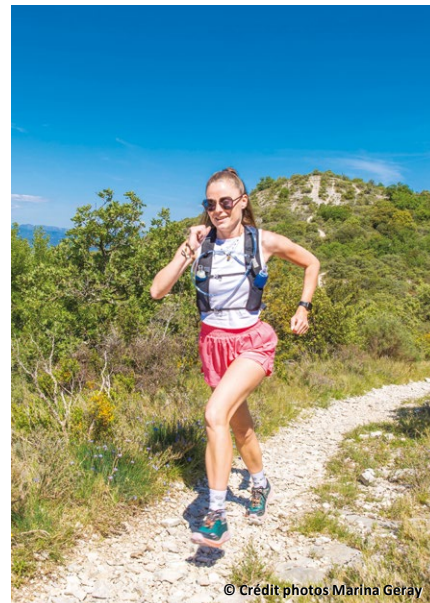
Le territoire des Gorges de l'Ardèche est le poumon et le cœur touristique de la destination Ardèche : notre communauté de communes représente près de 40% de l'activité touristique du département.

La politique touristique s'est structurée au niveau intercommunal dès 2015 – et étendue à l'intercommunalité DRAGA en 2022 -autour d'une destination quatre saisons. Elle développe aujourd'hui un positionnement autour des sports de nature et d'un tourisme responsable.

« En 10 ans, la destination Gorges de l'Ardèche a connu des évolutions structurantes : elle valorise mieux ses espaces naturels exceptionnels et propose un tourisme moins marqué par la saisonnalité », explique Yvon Ventalon, vice-président en charge du développement économique, du tourisme et de l'attractivité. Désormais, les deux mois d'été représentent seulement la moitié de la fréquentation annuelle, et les « ailes de saisons » ont fortement progressé (+ 15% pour le printemps et + 10% pour l'automne). « La fréquentation touristique reste fondamentale pour l'économie du territoire, et donc pour la population.

Elle participe au maintien de l'ouverture à l'année de commerces, services et organismes de santé », précise-t-il.

L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ouverture de Chauvet 2 ont contribué à développer une image plus patrimoniale et culturelle de la destination, mais aussi plus internationale. Ce regain de notoriété profite aujourd'hui à l'ensemble du territoire : les prestations se diversifient et montent en gamme. La communauté de communes a également développé de nouveaux services via son office du tourisme : le tourisme d'affaires et un espace dédié à l'emploi saisonnier.



© Crédit photos Marina Geray

« Cette démarche d'attractivité plus globale vise à renforcer notre capacité à attirer des visiteurs, mais également des talents, des porteurs de projets, des professionnels et de nouvelles activités. »

SPORTS DE NATURE ET TOURISME RESPONSABLE

Ces 10 dernières années, la communauté de communes s'est dotée d'un vaste réseau de sentiers balisés et d'un aménagement cyclable structurant : la Via Ardèche. Voie verte la plus fréquentée d'Ardèche, « elle est devenue notre fer de lance du tourisme à vélo ». Avec le développement des pratiques sportives montantes comme le trail ou le gravel, notre territoire entend offrir un terrain de jeux à ces nouvelles pratiques dans un cadre exceptionnel, en y associant une démarche environnementale. « C'est une opportunité pour renforcer la dynamique économique du territoire en mobilisant de nouveaux acteurs autour du sport, de la santé et du bien-être », conclut Yvon Ventalon.



© Crédit photos Marina Geray



Culture

UN NOUVEL ÉLAN POUR CINÉ 7

La communauté de communes a choisi Féliciné comme nouvel exploitant du cinéma intercommunal de Ruoms. Notre objectif commun est de développer cet équipement culturel majeur du territoire. À la remise des clés le 10 septembre dernier, Olivier Bertrand, vice-président en charge de la culture, du patrimoine et de la communication, a déclaré : « La communauté de communes se réjouit d'accueillir un exploitant qui a fait ses preuves dans la région, et qui doit rendre notre cinéma plus vivant et plus accueillant. »

Dès l'ouverture en 2021, les élus ont choisi une exploitation en délégation de service public (DSP). Un contrat qui permet de confier la gestion d'un service ou d'un équipement à une entreprise privée qui le prend en charge sous le contrôle de la collectivité. La délégation arrivait à son terme cette année et la communauté de communes a choisi de poursuivre en DSP, afin de laisser la gestion du cinéma à une équipe dont c'est le cœur de métier. Les élus ont pu choisir, parmi trois candidats, celui dont le projet répondait le plus aux attentes du territoire : développer un cinéma plus convivial, continuer d'offrir une pluralité de films pour toutes les catégories de publics, et participer activement à la vie culturelle locale. Le 7 juillet 2026, le conseil communautaire a retenu pour les cinq prochaines années Féliciné, un groupe qui exploite 8 autres cinémas en Auvergne-Rhône-Alpes.

UN CINÉMA PLUS ACCUEILLANT

Premier changement visible : le hall de Ciné 7 devient plus chaleureux, avec l'installation de canapés, de fauteuils et de tables ainsi que d'un espace pour les enfants. Boissons et confiseries sont désormais proposées en caisse, et le cinéma ouvre plus en amont des séances, pour profiter de cet espace convivial.

Le nouvel exploitant veut adapter la programmation au plus près des attentes des usagers de l'intercommunalité, en associant plus étroitement aux choix le responsable local, David Eschalié. La programmation reste diversifiée (art-et-essai, blockbusters, films d'animation, cinéma documentaire...) et les animations vont se multiplier. Ateliers-goûters pour les 3-6 ans, soirées à thème, ciné-concert, projections d'opéras et de ballets,

cinés-débats, soirées autour des équipes des films... Des séances spéciales seront proposées aux scolaires et au centre social et culturel ainsi qu'aux résidents des Ehpad.

Le cinéma ferme désormais le lundi, mais propose le reste de la semaine 16 séances (et même 26 pendant les petites vacances scolaires). Féliciné compte également promouvoir le cinéma auprès du public estival, poursuivre une politique d'éducation à l'image pour les jeunes du territoire, et développer des séances en plein air dans nos villages.



Programme et tarifs : cineruoms.fr

CINÉ 7 EN BREF

- 1 salle de 228 places
- 1 salle de 69 places
- Accès aux personnes à mobilité réduite
- Audiodescription sourds et mal entendants
- 30 000 entrées / an





Institution

LA COMMUNE DE SAINT-REMÈZE CHANGE DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au 1^{er} janvier 2027, après 12 ans en tant que membre de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, la commune de Saint-Remèze devrait rejoindre l'intercommunalité Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA). Nadège Issartel, maire de Saint-Remèze, nous explique ce changement.



POURQUOI SAINT-REMÈZE A ENGAGÉ CETTE DÉMARCHE ?

« Le bassin de vie des habitants de Saint-Remèze est tourné vers la vallée du Rhône : le bassin d'emploi, le collège de secteur, etc. De nombreuses activités de loisirs, mais aussi les services d'incendie par exemple, sont organisés avec les communes voisines de Bidon, Gras et Larnas, toutes membres de DRAGA. En 2014, l'équipe municipale de l'époque avait fait le choix de se tourner vers les Gorges de l'Ardèche, mais ce choix ne faisait pas l'unanimité. En 2024, la municipalité, dont je faisais partie, a consulté la population qui s'est très largement prononcée pour rejoindre la communauté de communes DRAGA. Il ne s'agit aucunement d'un mécontentement vis-à-vis de la communauté de communes des Gorges et des services qu'elle propose, ni d'une quelconque mésentente avec les élus du territoire. Je suis vice-présidente en charge des

ressources humaines depuis 2023 : cette délégation me passionne et je compte la mener jusqu'à la fin de mon mandat de conseillère communautaire. »

QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR CHANGER D'INTERCOMMUNALITÉ ?

« Le processus est engagé avec les deux intercommunalités, afin d'assurer au maximum la continuité des services intercommunaux pour les Saint-Remèziens : agence postale, France services, accueils enfance/jeunesse, déchets, urbanisme, etc. Pour des raisons fiscales, ce changement ne peut s'opérer qu'au changement d'année civile. Une étude

d'impact fiscal et financier a été réalisée pour mener les transferts de compétences. Ensuite, la communauté de communes accueillante doit formaliser son accord : le conseil communautaire s'est prononcé favorablement le 17 septembre 2026. Et en dernier ressort, le Préfet validera la demande de changement d'intercommunalité.

Je tiens à préciser que la commune de Saint-Remèze reste engagée dans les projets transversaux conjoints aux deux intercommunalités comme le travail sur le pastoralisme, le tourisme, le rayonnement culturel et patrimonial, etc. »





Déchets

LES RESTES ALIMENTAIRES TRANSFORMÉS EN COMPOST

Depuis 2025, la communauté de communes expérimente la collecte des biodéchets auprès des professionnels de la restauration. Initiée la première année sur les communes de Ruoms et Vallon Pont d'Arc, le dispositif a été étendu en 2026 aux 20 communes du territoire. Une trentaine d'établissements participent ainsi aujourd'hui à la collecte.

Depuis le début de l'année, près de 23 tonnes de restes de cuisine et de table ont été collectées auprès des professionnels.

L'activité a connu un pic pendant la saison touristique : 1 000 fûts de 30 litres ont été collectés en juillet et août, soit près d'une tonne par semaine.

Pour répondre aux besoins des restaurateurs, les agents de la communauté de communes assurent entre 1 et 6 passages par semaine. Après chaque collecte, les biodéchets sont acheminés vers une parcelle du domaine viticole Ozil, à Lagorce, où ils sont compostés. Les volumes collectés ont permis de produire environ 4 tonnes de compost, directement utilisé sur place pour amender les cultures.



Culture

BROUTER LE PAYSAGE

Derrière les magnifiques paysages des Gorges de l'Ardèche se cachent des histoires, des savoir-faire et des pratiques qui façonnent le territoire depuis des générations. Parmi elles, le pastoralisme occupe une place essentielle.

En 2026, les communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et DRAGA (Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche) se sont engagées dans l'élaboration d'un plan pastoral afin de préserver les espaces de pâturage et soutenir l'activité des éleveurs.

En complément de cette démarche, les deux communautés de communes s'associent à la compagnie La Ligne pour proposer un parcours artistique et culturel participatif : « Brout(er) le paysage ».

De septembre 2026 à février 2027, la compagnie part à la rencontre de celles et ceux qui vivent, travaillent ou



parcourent les espaces pastoraux. Les récits collectés serviront de matière à la création d'un spectacle théâtral dont la représentation aura lieu le 6 février à La Crypte de Lagorce.

Les habitants peuvent également participer : 3 ateliers théâtre sont proposés de novembre à janvier.

Au printemps 2027, une exposition sonore itinérante réalisée avec les écoles et centre sociaux prolongera cette aventure en faisant résonner les voix recueillies tout au long du projet.



+ d'infos sur cc-gorgesardeche.fr/brouter-le-paysage



Evènement

LA GRANDE RÉCUP DE NOËL EST DE RETOUR !

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, rendez-vous le samedi 21 novembre à Vallon Pont d'Arc pour une nouvelle édition de La Grande Récup de Noël. Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour préparer vos fêtes : marché de Noël d'artisans et producteurs locaux écoresponsables, brocante, gratiféria... et sur place on vous propose des spectacles, des animations pour petits et grands, restauration, buvette... et quelques surprises !



Nouveauté : les associations du territoire sont invitées à participer à travers un appel à projets. L'objectif ? Valoriser les initiatives qui intègrent la réduction des déchets et l'économie circulaire dans leurs activités ou événements.

À la clé : 1 000 € pour le projet lauréat, remis lors de la Grande Récup. Les associations ont jusqu'au 9 novembre pour déposer leur candidature.



Pour en savoir plus :

<https://www.cc-gorgesardeche.fr/SERD>



ET SI VOUS DEVENIEZ BÉNÉVOLE ?

Le centre social et culturel des Gorges de l'Ardèche est avant tout un lieu de rencontres, d'échanges et de projets où chacun peut trouver sa place. Depuis juin 2026, une adhésion annuelle a été mise en place (2€ par personne ou 5€ par famille) afin de pouvoir participer aux activités proposées.

En devenant adhérent, vous ne profitez pas seulement des activités : vous pouvez aussi vous investir dans la vie du centre social et culturel et contribuer à faire vivre ce lieu au service de tous.

Vous avez envie de partager un savoir-faire, de donner un peu de votre temps ou de participer à un projet collectif ? De nombreuses possibilités s'offrent à vous : Rejoignez l'équipe de bénévoles du Repair Café pour apprendre à réparer plutôt que jeter, accompagnez les enfants et ados dans le cadre

de l'accompagnement à la scolarité, proposez un atelier autour d'une passion, participez à l'organisation d'événements ou imaginez de nouvelles actions en fonction des envies et des besoins des habitants.

Rien de plus simple pour devenir bénévole ! Contactez l'accueil du centre social et culturel au 04 75 37 36 15, ou venez nous rencontrer pendant les heures d'ouverture, les lundis de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30.



En savoir + : <https://www.cc-gorgesardeche.fr/centresocialculturel>





Economie

SOUTIEN AUX ENTREPRISES



© Crédit photos Marina Geray

La fusion du verre, Sygma

Au premier semestre 2026, 4 entreprises ont bénéficié d'une aide financière par la communauté de communes au titre du soutien au commerce et à l'artisanat de proximité. La première concerne une création d'activité : Léa, ancienne gendarme, a fait une reconversion professionnelle et a ouvert le restaurant de sushis Tokia à Ruoms. Une aide a également été attribuée pour la reprise du restaurant l'Esparat à Vogüé.



+ d'infos sur le soutien aux entreprises :

cc-gorgesardeche.fr/au-quotidien/economie

Les deux autres aides ont été octroyées à la boulangerie le Fournil de l'Auzon à Vogüé, qui développe une activité de glacier artisanal, et à l'artisan souffleur de verre Sygma à Ruoms, pour acquérir un nouveau four à fusion plus économe en énergie. Les aides de la communauté de communes donnent droit à une aide régionale.



Mobilité

ET SI VOTRE VÉLO DEVENAIT ÉLECTRIQUE ?

Vous avez un vélo mais vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer au quotidien ? La communauté de communes lance un nouveau dispositif pour vous accompagner dans l'électrification de votre 2 roues. Pendant quatre ateliers, l'association Bicycl'art vous guide pas à pas dans la transformation de votre vélo, de la découverte du matériel à l'installation du kit électrique, jusqu'à sa mise en service. Grâce au pacte local des solidarités soutenu par l'Etat, le kit d'électrification est proposé à un tarif très réduit. Le dispositif est réservé aux habitants de la communauté de communes, dès 16 ans.



Plus d'infos : cc-gorgesardeche.fr/velo-electrique



Agriculture

DEUX NOUVELLES AIDES À L'INSTALLATION ACCORDÉES



Afin d'encourager l'installation d'agriculteurs sur son territoire, la communauté de communes a accordé deux aides en 2026 : l'une concerne la reprise d'une exploitation à Orgnac-l'Aven en viticulture et production de cerises. La seconde est une activité orientée vers l'oléiculture en agriculture biologique et l'hébergement à la ferme. Les olives sont transformées en huile, olives de table et pâte d'olives et vendues en circuit-court.



En savoir + sur les conditions d'attribution :

cc-gorgesardeche.fr/agriculture

AGENDA

Toutes les dates d'agenda sur www.cc-gorgesardeche.fr/agenda

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAR
10
NOV

CONFÉRENCE "LA DÉFENSE EUROPÉENNE"

18h à Lanas,
ancienne école

Proposé par le centre social et culturel des Gorges de l'Ardèche et l'association CARDE. En amont à 17h30, présentation des différents dispositifs européens à destination des 13-30 ans.

Infos et inscription : cc-gorgesardeche.fr/centre-social-et-culturel/agenda



VEN
13
NOV

SUR LES TRACES DE NOS MORTS : SPECTACLE RADIO SAPIN

18h30 à Vallon Pont d'Arc, bistrot l'Insolite

par Mange&cie. Spectacle gourmand et radiophonique... ou comment rendre la mort plus digeste !

Infos et inscription : cc-gorgesardeche.fr/centre-social-et-culturel/agenda



SAM
21
NOV

LA GRANDE RÉCUP' DE NOËL à Vallon Pont d'Arc, salle polyvalente

Une journée familiale autour du réemploi pour préparer les fêtes autrement : marché, spectacles, ateliers, animations et gourmandises.



Infos sur cc-gorgesardeche.fr/SERD

SAM
2
DEC

REPAIR CAFÉ de 16h à 19h à Balazuc, salle des fêtes

Par le centre social et culturel des Gorges de l'Ardèche. Un moment convivial où des bénévoles vous accompagnent pour réparer vos objets du quotidien.

Infos sur cc-gorgesardeche.fr/centre-social-et-culturel/agenda



SAM
6
F EV

SPECTACLE "BROUTER LE PAYSAGE" 20h à Lagorce, La Crypte

Représentation du spectacle de la Cie La Ligne construit avec les habitants pour faire entendre les voix du pastoralisme.

Infos sur cc-gorgesardeche.fr/brouter-le-paysage

ÉVÈNEMENTS PARTENAIRES



DU AU
6 | 7
NOV

42^{ÈME} MARATHON INTERNATIONAL DES GORGES DE L'ARDÈCHE

à Vallon Pont d'Arc

Une course internationale de sports de pagaie réunissant chaque année, champions et passionnés pour relever le défi de la célèbre descente des Gorges de l'Ardèche.

Infos sur marathon-ardeche.com

DU AU
7 | 11
NOV

EXPOSITION CERAMIQUE.S Château de Vogüé

L'association Trajectoires métiers d'art vous propose de découvrir le travail d'une trentaine de céramistes. Design et utilitaire, sculpture, mobilier, décoration, bijoux...

Infos sur trajectoiresmetiersdart.fr



SAM
13
F EV

LECTURE MUSICALE

à Vagnas,
Maison pour tous

Labeaume en musiques vous fait découvrir L'Enfant d'éléphant de Rudyard Kipling, porté par une conteuse et une violoncelliste, entre humour et aventures. Un spectacle pour petits et grands.

Infos sur labeaume-musiques.fr

PROGRAMME CINÉ 7

Place de la Petite Vitesse, Ruoms
cineruoms.fr

Nouveau
site internet

